



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES
COMMUNE DE CORNEILLA-DE-LA-RIVIERE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 4 AVRIL 2024

Conseillers en exercice : 19

Conseillers Présents : 17

Procurations : 02

Convocation : 18 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le quatre avril à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Força Real, sous la présidence de Monsieur LAVILLE René, Maire.

Présents : M. BALANGER Jean-François, M. BARRERA Roland, Mme BATAILLE Anne, M. BERNARD Alain, Mme CAMPOY Marina, M. CLOTTES Gilles, Mme GHYS Patricia, M. LAFFORGUE Guy, M. LAVILLE René, M. LLENSE Gérard, Mme LIMOUZI Angélique, M. LORD Stéphane, M. MARIN Philippe, Mme PROFFIT France, Mme REDO Fabienne, M. TORRENT Xavier et Mme VILA ABARCA Alexandra.

Absent(s) : /

Procuration(s) : Mme PAJOT Christine donne procuration à M. LAFFORGUE Guy.
Mme SOLA Sylvie donne procuration à M. MARIN Philippe.

Mme BATAILLE Anne a été nommée secrétaire de séance.

**017 / 2024 - OBJET : BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT
BUDGET PRIMITIF 2024**

Monsieur le Maire propose le budget primitif annexe eau et assainissement pour l'année 2023 décomposé comme ci-dessous :

Accusé de réception en préfecture
066-216600585-20240404-0172024-BF
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024

| SECTION DE FONCTIONNEMENT | | |
|---|---------------------|---------------------|
| | DEPENSES | RECETTES |
| Crédits de fonctionnement proposés au titre du présent budget | 319 910,00 € | 310 176,33 € |
| Restes à réaliser | 0,00 € | 0,00 € |
| Résultat de fonctionnement reporté | 0,00 € | 9 733,67 € |
| TOTAL | 319 910,00 € | 319 910,00 € |

| SECTION INVESTISSEMENT | | |
|---|---------------------|---------------------|
| | DEPENSES | RECETTES |
| Crédits d'investissement proposés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) | 434 733,08 € | 226 000,00 € |
| Restes à réaliser | 0,00 € | 0,00 € |
| Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (001) | 0,00 € | 208 733,08 € |
| TOTAL | 434 733,08 € | 434 733,08 € |

| | | |
|---------------------|---------------------|---------------------|
| TOTAL BUDGET | 929 908,29 € | 929 908,29 € |
|---------------------|---------------------|---------------------|

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à :

15 voix POUR (M. BALANGER Jean-François, M. BARRERA Roland, Mme BATAILLE Anne, Mme CAMPOY Marina, M. CLOTTES Gilles, Mme GHYS Patricia, M. LAVILLE René, Mme LIMOUZI Angélique, M. LORD Stéphane, M. MARIN Philippe, Mme PROFFIT France, Mme REDO Fabienne, Mme SOLA Sylvie par procuration, M. TORRENT Xavier et Mme VILA ABARCA Alexandra)

04 voix CONTRE (M. BERNARD Alain, M. LAFFORGUE Guy, M. LLENSE Gérard, Mme PAJOT Christine par procuration)

00 Abstentions

- ➔ **ADOpte** le budget primitif 2024 annexe eau et assainissement ;
- ➔ **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser tels que présentés ci-dessus.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir déposé au Tribunal Administratif de Montpellier (Espace Pitot, 6, rue Pitot, 34063 Montpellier cedex 02) dans les deux mois de son affichage après transmission en Préfecture. Elle peut aussi faire l'objet, dans le même délai d'un recours gracieux ou hiérarchique.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

« Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations ».

A Corneilla la Rivière, le 5 avril 2024

Le Maire,
René LAVILLE

Accusé de réception en préfecture
066-216600585-20240404-0172024-BF
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024

